

VII.

BUDGET

DU

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ET DES TRAVAUX PUBLICS

POUR L'EXERCICE 1899.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Le projet de Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour l'exercice 1899 s'élève à fr. 23,990,269 »

Les crédits demandés par le projet de Budget amendé pour l'exercice 1898 montent à fr. 23,419,283 »

Soit pour 1899 une augmentation de fr. 571,016 »

qui se décompose de la manière suivante :

A. — Dépenses ordinaires :

Exercice 1899 fr. 22,050,269 »

— 1898 21,598,919 »

AUGMENTATION. . . . fr. 451,350 »

B. — Dépenses exceptionnelles :

Exercice 1899 fr. 1,940,000 »

— 1898 1,820,334 »

AUGMENTATION. . . . fr. 119,666 »

Soit en plus. . fr. 571,016 »

Cette augmentation se justifie comme il suit :

PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CHAPITRE I^{er}.

ADMINISTRATION CENTRALE.

ART. 2. — Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service.

Crédit demandé pour 1899 fr. 516,500 »

— proposé pour 1898 515,000 »

AUGMENTATION. . . . fr. 1,500 »

Cette somme est sollicitée pour faire face à des augmentations de traitement.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

CHAPITRE II.

PENSIONS ET SECOURS.

ART. 7. — *Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés.*

Crédit demandé pour 1899	fr.	14,000	»
— proposé pour 1898		12,000	»
AUGMENTATION . . .	fr.	2,000	»

Le nombre de secours que le Gouvernement se voit dans l'obligation d'accorder à d'anciens agents ou à des veuves et enfants d'employés qui n'ont pas droit à la pension, augmente d'année en année. Il s'ensuit que le crédit actuel est devenu insuffisant pour satisfaire aux demandes justifiées qui lui sont adressées par d'anciens serviteurs se trouvant dans une position malheureuse.

L'augmentation sollicitée permettra de mettre fin à cette situation.

CHAPITRE III.

AGRICULTURE.

ART. 9. — *Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; frais à résulter du paiement de ces indemnités. Frais divers de tuberculination et d'installations sanitaires à la frontière. Dépenses résultant du marquage du bétail, achat de marques et d'instruments de marquage; frais de route et indemnités des agents marqueurs. Subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail; dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1899.	fr.	1,370,000	»
— proposé pour 1898		1,120,000	»
AUGMENTATION . . .	fr.	250,000	»

Le crédit demandé pour l'exercice 1899 accuse une augmentation de 250,000 francs comparativement à l'allocation votée pour l'année 1897 et sollicitée pour l'exercice 1898.

Cette majoration est rendue nécessaire par les mesures prises depuis le

NOTE PRÉLIMINAIRE.

1^{er} janvier 1896 en vue de l'extinction de la tuberculose bovine, et par suite de la mise à exécution de l'arrêté royal du 22 août 1897 instituant une indemnité en faveur des propriétaires de pores rebutés pour cause de tuberculose généralisée.

D'autre part, l'assurance mutuelle du bétail prend de jour en jour une extension plus grande et exige de nouveaux subsides de la part du Trésor public.

ART. 12. — Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsides aux provinces et encouragements. Subsides aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Frais divers. (Y compris 50,000 francs en charge temporaire.)

Crédit demandé pour 1899	fr. 500,000 »
— proposé pour 1898	400,000 »

AUGMENTATION	fr. 100,000 »
------------------------	---------------

L'exécution des règlements provinciaux sur l'amélioration des espèces chevaline et bovine, pris depuis 1893, sortira ses pleins effets en 1899 et l'on peut dès à présent prévoir qu'il en résultera un surcroît de dépenses de 50,000 francs au minimum.

D'autre part, le Gouvernement a promis d'encourager par voie de subside les travaux de la Société nationale pour l'amélioration des races bovines en Belgique. C'est ainsi qu'une somme de 50,000 francs est sollicitée en charge temporaire pour le concours de bétail indigène qui sera organisé bisannuellement par ladite Société et aura lieu pour la première fois en 1899.

ART. 14. — Concours, expositions ou congrès agricoles; subsides et encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du Bulletin de l'Agriculture; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. Sociétés coopératives de crédit agricole: subsides pour frais de premier établissement et encouragements. Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture.

Crédit demandé pour 1899	fr. 70,000 »
— proposé pour 1898	92,800 »

DIMINUTION	fr. 22,800 »
----------------------	--------------

Ce crédit est diminué d'une somme de 50,000 francs portée au Budget de 1898 pour la participation du Gouvernement dans les frais d'organisation de l'Exposition quinquennale d'horticulture de Gand.

Par contre, une augmentation de 7,200 francs est sollicitée en vue d'encourager les travaux des associations constituées dans un but de progrès agricole.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.

ART. 20. — *Frais des conférences agricoles et horticoles ; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire ; subsides. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture.*

Crédit demandé pour 1899	fr. 323,000 »
— proposé pour 1898	273,000 »

AUGMENTATION.	fr. 50,000 »
-----------------------	--------------

L'enseignement agricole à tous les degrés se développe d'une manière continue. Les institutions libres qui organisent des cours agricoles et sollicitent de ce chef des subventions de l'État se multiplient dans toutes nos provinces. Des cours de laiterie, de fromagerie, qui rendent de si grands services, sont demandés dans les différentes régions du pays ; leur organisation à elle seule entraîne à des frais considérables que l'on peut estimer à plus de 50,000 francs.

CHAPITRE IV.

EAUX ET FORÊTS.

ART. 24. — *Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Conférences et champs d'expériences. Musée forestier. — Traitements, salaires, indemnités. Frais divers.*

Crédit demandé pour 1899	fr. 21,000 »
— proposé pour 1898	16,000 »

AUGMENTATION.	fr. 5,000 »
-----------------------	-------------

L'utilité d'un musée forestier, dont le pavillon des Eaux et Forêts de Terrucren a démontré toute l'importance, ne peut être mise en doute, tant au point de vue de la science proprement dite qu'au point de vue de la culture pratique des forêts et de la mise en œuvre de leurs produits.

Le musée trouvera place fort avantageusement et sans grands frais dans les locaux du Jardin botanique dont il complètera le champ d'études. Grâce à cette heureuse combinaison, la minime augmentation sollicitée suffira pour parer aux dépenses ordinaires d'installation, de direction et d'entretien.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Art. 26. — Terrains incultes; défrichement; mise en valeur; conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses.

Crédit demandé pour 1899	fr.	40,000	»
— proposé pour 1898		23,000	»
AUGMENTATION	fr.	13,000	»

L'augmentation sollicitée permettra au Gouvernement de poursuivre d'une manière efficace la mise en valeur des terrains communaux incultes, par leur conversion en prairies, en oseraies et en étangs.

Dès à présent, une vive impulsion est donnée aux travaux de l'espèce. D'autre part, la moyenne des boisements annuels, qui ne dépassait guère 600 hectares pour la période quinquennale 1890-1894, accuse pour les années 1893 et 1896 respectivement 920 et 976 hectares.

On ne peut que se féliciter de ces résultats; mais pour mettre l'Administration à même de développer son œuvre, il est indispensable de porter le crédit de l'article 26 à 40,000 francs au moins.

Art. 27. — Drainage des fanges; frais d'études et d'enquête.

Crédit demandé : 5,000 francs.

Une Commission spéciale est chargée de l'étude du drainage des fanges et de l'élaboration du programme des travaux à exécuter.

Le crédit sollicité permettra de faire face aux diverses dépenses qu'entraînera en 1899 le fonctionnement de cette Commission.

CHAPITRE VIII (1).

PONTS ET CHAUSSÉES.

Section 2. — Routes et bâtiments civils.

Art. 59 (art. 37 du projet de Budget amendé de 1898). — Palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État : entretien et réparations, travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. Acquisition d'immeubles. Cérémonies et fêtes publiques : travaux et fournitures. Loyers et impositions. Divers.

Le Palais de Justice de Bruxelles étant placé, comme les autres bâtiments de l'État, dans les attributions de l'Administration des Ponts et Chaussées (Bâtiments civils), il a été jugé inutile de mentionner d'une manière spéciale ce monument dans le libellé ci-dessus de l'article 59.

(1) Il a paru utile de présenter les crédits qui font l'objet du chapitre VIII, dans un ordre plus logique, plus conforme à l'organisation de l'Administration des Ponts et Chaussées.

D'autre part, le libellé de quelques crédits a dû être modifié pour le mettre mieux en harmonie avec la nature des dépenses. Ces modifications sont spécialement mentionnées dans les explications relatives aux articles 39, 40, 43, 46, 47 et 48.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 40 (art. 51 du projet de Budget amendé de 1898). — *Service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : études de projets, levés de plans, adjudications, impressions; chauffage et éclairage. Achats et réparations de meubles. Fournitures de bureau et divers : matériel, instruments, livres, etc.*

Le libellé de l'article a été modifié pour le motif exposé dans la note relative à l'article 39 ci-dessus.

Section 3. — Travaux hydrauliques.

ART. 43 (art. 40, 41 et 43 du projet de Budget amendé de 1898). — *Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, plantations et lignes télégraphiques : entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administration.*

Crédit demandé : 2,403,100 francs.

Le total des crédits sollicités pour les travaux hydrauliques ne diffère pas de celui figurant au projet de Budget amendé de 1898. C'est dans un but de simplification que les articles 40, 41 et 43 de ce document ont été fusionnés. La répartition du crédit est nettement indiquée dans les littéras figurant aux développements du Budget.

Section 4. — Personnel des ponts et chaussées.

ART. 46. (art. 45 du projet de Budget amendé de 1898). — *Ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées : traitements, frais de bureau et de déplacements. Jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ponts et chaussées. Frais de route et de séjour. Impressions. Dépenses diverses.*

Crédit demandé pour 1899	fr. 1,108,500 »
— proposé pour 1898	1,086,600 »

AUGMENTATION.	fr. 21,700 »
-----------------------	--------------

Cette augmentation résulte :

1° Du transfert à l'article 46 du traitement de l'ingénieur chargé du service des irrigations de la Campine, lequel relève de l'Administration des Ponts et Chaussées (les traitements du personnel inférieur sont reportés à l'article 47 ci-après, ce qui permet de supprimer l'article 47 du projet de Budget amendé de 1898);

2° Du transfert, au même article 46, des frais divers des jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ponts et chaussées (art. 48 du projet de budget amendé de 1898), lesquels frais faisaient jusqu'ici, sans raison, l'objet d'un article spécial ;

3° Du transfert au Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics d'une somme de 7,700 francs représentant les traitement et indemnités d'un ingénieur détaché provisoirement à l'Administration des Chemins de fer.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 47 (art. 46 du projet de Budget amendé de 1898). — *Chefs de bureau, commis, surveillants, éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal, irrigateurs et autres agents subalternes des ponts et chaussées : traitements, indemnités, frais de déplacements. Jurys d'examen : frais divers.*

Crédit demandé pour 1899	fr. 1,296,633 »
— proposé pour 1898	1,248,263 »
AUGMENTATION.	fr. 48,590 »

Cette augmentation est destinée :

1^o A concurrence de 50,000 francs, à payer le personnel supplémentaire auquel il sera nécessaire de recourir pour donner congé un dimanche par mois aux agents employés aux écluses et ponts des voies navigables. Cette mesure a été annoncée aux Chambres et notamment, en dernier lieu, à la séance du 3 novembre 1897;

2^o A concurrence de 7,950 francs, à assurer les services d'entretien et de surveillance du parc et de l'avenue de Tervueren et de ses dépendances, et à payer le traitement d'un second aide-éclusier à l'écluse n° 1 du canal de jonction de la Meuse à l'Escaut;

3^o A concurrence de 10,440 francs, à payer les traitements du personnel subalterne du service des irrigations de la Campine transférés de l'article 47 du projet de Budget amendé de 1898.

ART. 48 (art. 50 du projet de Budget amendé de 1898). — *Architectes et autres fonctionnaires et agents du service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : traitements, indemnités, frais de déplacements. Gardiens de monuments : frais d'habillement.*

Le seul changement apporté se rapporte au libellé de l'article. On n'y mentionne plus d'une manière spéciale le personnel du Palais de Justice de Bruxelles pour le motif exposé à l'article 59 ci-dessus.

DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.

CHAPITRE XII.

SERVICES DIVERS.

Agriculture.

ART. 80. — *Recensement agricole.*

Crédit demandé : 150,000 francs.

Ce crédit est vraisemblablement le dernier qui sera sollicité de la Législature; il permettra de mener à bonne fin l'important travail qu'a nécessité le recensement agricole.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 81. — *École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de l'État, à Vilvorde. Travaux complémentaires d'amélioration, construction de serres.*

Crédit demandé : 3,000 francs.

Une dernière somme de 3,000 francs suffira pour terminer les travaux en cours d'exécution.

Ponts et Chaussées.

ART. 82. — *Redressement de la Montagne de la Cour : liquidation du subside à payer à la ville de Bruxelles. — Solde du subside alloué à la Société anonyme du Quartier Léopold II.*

Crédit demandé : 115,000 francs.

Ce crédit est sollicité, comme les années précédentes, pour faire face aux engagements contractés par l'État. Il comprend la somme nécessaire au paiement du solde du subside à allouer à la Société anonyme du Quartier Léopold II, ce solde n'ayant pu être liquidé antérieurement parce que ladite Société n'a pas encore rempli ses obligations envers l'État.

ART. 83. — *Palais du Cinquantenaire. Appropriation des locaux. Organisation des Musées des arts décoratifs et industriels. Installations diverses.*

Crédit demandé : 250,000 francs.

Les modifications apportées au hall du Cinquantenaire et dont les frais ont été supportés par le Comité exécutif de l'Exposition de Bruxelles, en compensation du droit d'usage des locaux existants, permettent l'utilisation d'une partie des locaux pour l'installation de nos Musées royaux. On pourra y transférer le Musée d'art monumental moyennant une dépense relativement peu importante.

Il y aura lieu en outre d'effectuer certains travaux d'appropriation.

Un premier crédit de 250,000 francs est indispensable pour faire face à la dépense que doit entraîner l'exécution de ces travaux.

ART. 84. — *Conservatoire royal de musique de Bruxelles. Achat d'immeubles. Agrandissement des locaux et dégagements pour le cas d'incendie.*

Crédit demandé : 150,000 francs.

Le crédit inscrit pour le même objet au Budget de 1897 n'a pas été utilisé, les travaux n'ayant pu être entamés avant la clôture dudit exercice. Les plans et devis sont actuellement terminés et les travaux pourront être exécutés dès le début de l'année prochaine.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 85. — *Sambre canalisée. Travaux d'amélioration.*

Crédit demandé : 80,000 francs.

Le crédit de 80,000 francs est demandé en vue de l'exécution de travaux d'amélioration destinés à faciliter la navigation et l'écoulement des crues.

ART. 86. — *Canaux de Liège à Anvers. Travaux d'amélioration.*

Crédit demandé : 150,000 francs

La somme de 150,000 francs est destinée à la continuation des travaux d'amélioration devenus indispensables par suite du développement de la navigation à vapeur sur les voies navigables qui relient le bassin de Liège au port d'Anvers et aux Pays-Bas.

ART. 87. — *Canal de Bossuyt à Courtrai. Renouvellement d'une machine d'alimentation.*

Crédit demandé : 70,000 francs.

Les appareils d'alimentation du canal de Bossuyt à Courtrai sont fort usés et exigent des réparations continuelles. Le crédit sollicité permettra de remplacer l'une des trois pompes d'alimentation et sa machine motrice.

ART. 88. — *Canaux de dérivation de la Lys et de Selzaete à la mer du Nord. Reconstruction de ponts.*

Crédit demandé : 110,000 francs.

Les deux ponts de Platheule, sur le territoire de Damme, et celui de Raverschoot sont en mauvais état et doivent être reconstruits en 1899.

ART. 89. — *Canal de Loo. Travaux de recreusement et d'approfondissement.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Le canal est envasé. Il y a lieu de le mettre, au point de vue du mouillage, dans les mêmes conditions que les voies navigables auxquelles il aboutit.

ART. 90. — *Canal d'Ypres à l'Yser. Travaux d'approfondissement, d'élargissement et de redressement.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Ce canal doit être redressé, élargi et approfondi en plusieurs endroits. Un premier crédit est demandé en vue de l'exécution des travaux les plus urgents.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

ART. 91. — *Amélioration des maisons d'habitation des agents des voies navigables. Reconstruction de maisons délabrées.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Continuation des travaux pour lesquels des crédits ont été alloués en 1897 et 1898.

ART. 92. — *Port d'Ostende. Reconstruction de portes d'écluses.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

Les portes à reconstruire sont notamment :

Une paire de portes de flot de l'écluse des bassins de commerce ;

Trois portes de flot et trois portes de chasse de l'écluse Léopold,

Et les portes d'ebbe et de flot de la tête amont de l'écluse de Slykens.

ART. 93. — *Port de Nieuport. Reconstruction de portes d'écluses.*

Crédit demandé : 15,000 francs.

Ce crédit sera affecté à la reconstruction des portes de l'écluse de chasse.

ART. 94. — *Port de Blankenberghe. Travaux d'amélioration ; reconstruction d'estacades.*

Crédit demandé : 225,000 francs.

Ce crédit est destiné :

1° A continuer les travaux de reconstruction de l'estacade est ;

2° A aménager un système de chasse dans le bassin d'échouage en vue d'éviter son envasement.

ART. 95. — *Côte. Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration. Subsidés.*

Crédit demandé : 250,000 francs.

Ce crédit permettra de continuer les travaux de renouvellement du pavement des promenoirs des digues de Blankenberghe et de Heyst, et d'exécuter ou de subsidier des travaux de défense et d'amélioration à la côte.

NOTE PRÉLIMINAIRE.

Beaux-Arts.

ART. 96. — *Ruines de l'abbaye de Villers.*

Crédit demandé : 50,000 francs.

ART. 97. — *Ruines de l'abbaye d'Aulne.*

Crédit demandé : 40,000 francs.

Les crédits sollicités aux articles 96 et 97 sont les mêmes que ceux qui figurent au projet de Budget amendé de 1898. Ils permettront de poursuivre, pendant l'année 1899, les travaux de consolidation et de restauration des ruines de ces deux abbayes.

ART. 98. — *Musées royaux des arts décoratifs et industriels. Transfert. Aménagement des collections.*

Crédit demandé : 100,000 francs.

Les nouvelles installations projetées au Palais du Cinquantenaire seront achevées dans un délai peu éloigné et nécessiteront, dès l'année prochaine, le transfert de la plus grande partie des collections des Musées royaux des arts décoratifs et industriels, notamment des collections d'antiquités et de celles de l'art monumental.

PROJET DE LOI.

LÉOPOLD II,

ROI DES BELGES,

A tous présents et à venir, Salut.

Sur la proposition de Nos Ministres de l'Agriculture et des Travaux publics et des Finances, et de l'avis de Notre Conseil des Ministres,

NOUS AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Le projet de loi dont la teneur suit sera présenté en Notre nom aux Chambres législatives par Notre Ministre des Finances.

ARTICLE UNIQUE.

Le Budget du Ministère de l'Agriculture et des Travaux publics pour l'exercice 1899 est fixé :

1° Pour les dépenses ordinaires, à la somme de vingt-deux millions cinquante mille deux cent soixante-neuf francs.	fr. 22,050,269	»
2° Pour les dépenses exceptionnelles, à la somme de un million neuf cent quarante mille francs.	1,940,000	»

Soit ensemble à la somme de vingt-trois millions neuf cent nonante mille deux cent-soixante-neuf francs. fr. 23,990,269 »
conformément au tableau ci-annexé.

Donné à Laeken, le 26 février 1898.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture
et des Travaux publics,*
LÉON DE BRUYN.

Le Ministre des Finances,
P. DE SMET DE NAEYER.

(266)

**BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS
POUR L'EXERCICE 1899.**

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.			
CHAPITRE I^{er}.			
ADMINISTRATION CENTRALE.			
<i>Personnel.</i>			
1	Traitement du Ministre.	21,000 •	657,800 •
2	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service	516,500 •	
<i>Matériel.</i>			
3	Fournitures de bureau, impressions, achats et réparations de meubles, éclairage et chauffage, menues dépenses	75,000 •	
<i>Frais de déplacement.</i>			
4	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires	19,300 •	
<i>Honoraires des avocats</i>			
5	Honoraires des avocats du Département	28,000 •	
CHAPITRE II.			
PENSIONS ET SECOURS.			
6	Pensions civiles — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	15,350 •	29,850 •
7	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés	14,000 •	
CHAPITRE III.			
AGRICULTURE.			
8	Inspection de l'agriculture et service des agronomes de l'État: traitements, salaires, indemnités et frais de route. Frais des champs d'expériences et de démonstrations; frais d'études Bureau de renseignements de la section agricole du Musée commercial de l'État; indemnités, frais de route, frais d'études, matériel	166,000 •	1,370,000 •
9	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité; indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou impropres à la consommation pour cause de charbon; frais à résulter du paiement de ces indemnités. Frais divers de tuberculination et d'installations sanitaires à la frontière. Dépenses résultant du marquage du bétail, achat de marques et d'instruments de marquage; frais de route et indemnités des agents marqueurs. Subsidés aux fonds provinciaux d'agriculture, aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre la mortalité du bétail; dépenses diverses	1,370,000 •	
10	Inspection vétérinaire: traitements, indemnités, frais de route et de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin; bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	185,000 •	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULT. ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS. par article.	TOTAL par chapitre.	
11	Inspection vétérinaire : matériel, frais de bureau, bulletin du service de la police sanitaire, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire des animaux domestiques.	15,000 »	5,528,825	
12	Amélioration des races d'animaux domestiques. Subsidés aux provinces et encouragements Subsidés aux sociétés et aux syndicats d'élevage. Frais divers. (Y compris 50,000 fr. en charge temporaire.)	500,000 »		
13	Conseil supérieur de l'agriculture, traitement du secrétaire. — Sociétés agricoles provinciales, comices agricoles, subsidés. Location d'un matériel de concours	190,000 »		
14	Concours, expositions ou congrès agricoles; subsidés et encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles. Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture et de l'horticulture. Sociétés coopératives de crédit agricole; subsidés pour frais de premier établissement et encouragements. Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture	70,000 »		
Enseignement vétérinaire.				
15	Personnel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; traitements de disponibilité	107,825 »	705,665 »	
16	Matériel de l'École de médecine vétérinaire de l'État; frais de la commission de surveillance et des jurys; bourses d'études	55,000 »		
Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.				
17	Personnel de l'Institut agricole de l'État et des Écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité.	172,000 »		
18	Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; améliorations, frais d'exploitation; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys	71,600 »		
19	Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection	10,000 »		
20	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsidés. Acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles. — Enseignement agricole dans les écoles normales. — Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver). — Concours entre les élèves des différentes écoles d'agriculture et d'horticulture	325,000 »		
Jardin botanique de l'État.				
21	Jardin botanique de l'État. Traitements du personnel	38,200 »		
22	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture	55,200 »		
CHAPITRE IV.				
EAUX ET FORÊTS.				
23	Traitements du personnel; indemnités; frais de route et de séjour; frais de bureau; dépenses diverses.	523,665 »		
24	Conseil supérieur des forêts. Stations météorologiques. Encouragements à des sociétés forestières. Bureau de recherches et de consultations en matière forestière. Conférences et champs d'expériences. Musée forestier. Traitements, salaires, indemnités. Frais divers	21,000 »		
25	Forêts domaniales. — Culture et amélioration; maisons forestières et routes destinées à faciliter l'exploitation des forêts de l'État	101,000 »		
26	Terrains incultes; défrichement; mise en valeur; conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsidés aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses.	40,000 »		
27	Drainage des fanges; frais d'études et d'enquête	5,000 »		
28	Pisciculture; repeuplement des cours d'eau; dépenses diverses	15,000 »		

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULT. ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE V. LABORATOIRES D'ANALYSES.			
29	Station agronomique : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsidés aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires.	94,000 °	94,000 °
CHAPITRE VI. SERVICE DE SANTÉ.			
30	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel des dites inspections; frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau, de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons. Frais des commissions médicales provinciales. Service sanitaire des ports de mer et des côtes. Subsidés et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central. Subsidés aux sages-femmes pendant et après leurs études: 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes. Subsidé à la Société royale de médecine publique. Publications relatives aux sciences médicales; subsidés, souscriptions et achat de livres. Impressions et dépenses diverses. Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour. Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil. Musée d'hygiène. Laboratoires d'analyses. Matériel et indemnités. Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène. Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsidés; dépenses diverses.	400,000 °	433,500 °
31	Académie royale de médecine.	33,500 °	
CHAPITRE VII. VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.			
32	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale et pour l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables. Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique.	3,850,000 °	5,970,000
33	Inspection des chemins vicinaux et des cours d'eau, de la voirie urbaine et des travaux d'assainissement; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel de l'inspection. Indemnités au personnel attaché à l'inspection et aux commissaires voyers. — Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Frais d'études et d'expériences.	100,000 °	
34	Frais de route et de séjour de l'inspection.	15,000 °	
35	Frais de bureau et matériel de l'inspection.	5,000 °	
CHAPITRE VIII. PONTS ET CHAUSSEES.			
SECTION 1 ^{re} . — Affaires générales.			
36	Études de projets, levés de plans, adjudications; impressions et reproductions des plans. Achats et réparations de matériel. Fournitures diverses : instruments, clichés, papiers, livres, cartes, etc.	36,000 °	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULT. ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
SECTION 2. — Routes et bâtiments civils.			
37	Routes : Entretien, amélioration, redressement, plantations Parcs publics, squares et voies cyclables : établissement et entretien. Frais d'expertise Subsidés	4,000,000 "	10,848,870
38	Plantations nouvelles; frais d'expertise	50,000 "	
39	Palais, hôtels, édifices, bâtiments et monuments appartenant à l'État : entretien et réparations, travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc. Acquisition d'immeubles. Cérémonies et fêtes publiques : travaux et fournitures. Loyers et impositions. Divers	850,000 "	
40	Service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : études de projets, levés de plans, adjudications, impressions; chauffage et éclairage. Achats et répara- tions de meubles Fournitures de bureau et divers : matériel, instruments, livres, etc	55,000 "	
41	Prisons : entretien, réparations, fournitures et travaux ordinaires	75,000 "	
42	Écoles de bienfaisance de l'État : entretien et réparations	28,000 "	
SECTION 3. — Travaux hydrauliques.			
43	Canaux, rivières, polders, irrigations de la Campine, plantations et lignes télégraphiques : entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administration.	2,403,100 "	10,848,870
44	Bacs et passages d'eau et dépendances : entretien, amélioration, établissement.	40,000 "	
45	Ports, côtes, phares, fanaux : entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, admi- nistration. Boisement des dunes domaniales	725,000 "	
SECTION 4. — Personnel des ponts et chaussées.			
46	Ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées : traitements, frais de bureau et de déplacements. Jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ponts et chaussées. Frais de route et de séjour. Impressions. Dépenses diverses	1,108,300 "	172,615
47	Chefs de bureau, commis, surveillants, éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal, irrigateurs et autres agents subalternes des ponts et chaussées : traitements, indem- nités, frais de déplacements Jurys d'examen : frais divers	1,290,655 "	
48	Architectes et autres fonctionnaires et agents du service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : traitements, indemnités, frais de déplacements. Gardiens de monuments : frais d'habillement	172,615 "	
SECTION 5. — Annales des travaux publics.			
49	Publication du recueil. Rémunération d'auteurs; frais de bureau, matériel, clichés, divers.	11,200 "	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULT. ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
CHAPITRE IX			
BEAUX-ARTS.			
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>			
50	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'œuvres d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des beaux-arts dans les frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres littéraires et artistiques de Berne; dépenses diverses. Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu. Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés.	275,000 .	
51	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'école belge.	100,000 .	
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>			
52	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien.	148,705 .	
53	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres.	235,500 .	
54	Inspection des beaux-arts, des académies et écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles.	21,000 .	
55	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin.	3,000 .	
56	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études.	17,000 .	
57	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats; frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome.	43,500 .	
58	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses.	15,400 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULT. ET DES TRAV. PUBLICS (suite).

Articles.	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
	<i>Musées royaux; musée Wiertz.</i>		
59	Musées royaux de peinture et de sculpture : personnel et frais de surveillance. — Musée Wiertz : traitement du conservateur et frais de surveillance	52,800 .	
60	Musées royaux de peinture et de sculpture : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus. — Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus	95,310 .	
61	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'étude des collections	52,250 .	
62	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses (<i>Y compris une somme de 12,500 francs en charge temporaire</i>)	96,700 .	
	<i>Monuments publics</i>		
63	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	50,000 .	
	<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>		
64	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments; subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'État qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux	86,000 .	1,989,174 .
65	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'église pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. — Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations	100,000 .	
66	Commission royale des monuments: personnel	16,100 .	
67	Commission royale des monuments: jetons de présence des membres; frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs; bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication	36,300 .	
68	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission	3,500 .	
69	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie: rédaction, publication; dépenses diverses.	2,500 .	
	<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>		
70	Conservatoire royal de musique de Bruxelles: dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. — Cours élémentaire de musique	164,820 .	
71	Conservatoire royal de musique de Liège: dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	79,758 .	
72	Conservatoire royal de musique de Gand: dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.	54,526 .	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULT. ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE).

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
73	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel	43,750 °	
74	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diverses. Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique. Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses . . .	152,555 °	
75	Inspection des écoles de musique. — Conseil de perfectionnement des études musicales.	11,000 °	
76	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'Administration des Beaux-Arts, qui, par dérogation à l'article 5 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics.	2,000 °	
CHAPITRE X.			
TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.			
77	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés	24,950 °	24,950 °
CHAPITRE XI.			
DÉPENSES IMPRÉVUES.			
78	Dépenses imprévues non libellées au Budget, secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'art. 7.	15,000 °	18,135 °
79	Rentes annuelles et pensions accordées : 1° à d'anciens agents hors d'état de remplir leurs fonctions; 2° à des veuves et enfants d'agents décédés dans l'exercice de leurs fonctions	3,135 °	
TOTAL fr.			22,050,269 °
DEUXIÈME SECTION. —			
DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.			
CHAPITRE XII.			
SERVICES DIVERS.			
<i>Agriculture.</i>			
80	Recensement agricole	150,000 °	
81	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de l'État, à Vilvorde. Travaux complémentaires d'amélioration, construction de serres	5,000 °	

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULT. ET DES TRAV. PUBLICS (SUITE).

Articles	DÉSIGNATION DES SERVICES ET DE L'OBJET DES DÉPENSES.	MONTANT DES CRÉDITS par article.	TOTAL par chapitre.
Ponts et Chaussées.			
82	Redressement de la Montagne de la Cour : liquidation du subside à payer à la ville de Bruxelles. — Solde du subside alloué à la Société anonyme du Quartier Léopold II.	115,000 "	1,940,000 "
85	Palais du Cinquantenaire. Appropriation des locaux. Organisation des Musées des arts décoratifs et industriels. Installations diverses	250,000 "	
84	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. Achat d'immeubles. Agrandissement des locaux et dégagements pour le cas d'incendie	150,000 "	
85	Sambre canalisée Travaux d'amélioration	80,000 "	
86	Canaux de Liège à Anvers. Travaux d'amélioration.	150,000 "	
87	Canal de Bossuyt à Courtrai Renouvellement d'une machine d'alimentation	70,000 "	
88	Canaux de dérivation de la Lys et de Selzaete à la mer du Nord Reconstruction de ponts	110,000 "	
89	Canal de Loo Travaux de recreusement et d'approfondissement	50,000 "	
90	Canal d'Ypres à l'Yser. Travaux d'approfondissement, d'élargissement et de redressement	50,000 "	
91	Amélioration des maisons d'habitation des agents des voies navigables Reconstruction de maisons délabrées	50,000 "	
92	Port d'Ostende. Reconstruction de portes d'écluses	50,000 "	
93	Port de Nieuport Reconstruction de portes d'écluses	15,000 "	
94	Port de Blankenberghe. Travaux d'amélioration; reconstruction d'estacades	225,000 "	
95	Côtes Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration Subsidés	250,000 "	
Beaux-Arts			
96	Ruines de l'abbaye de Villers	50,000 "	
97	Ruines de l'abbaye d'Aulne	40,000 "	
98	Musées royaux des arts décoratifs et industriels. Transfert Aménagement des collections.	100,000 "	
TOTAL DU BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DES TRAVAUX PUBLICS fr.			23,990,269 "

Vu et approuvé pour être annexé à Notre arrêté
du 26 février 1898.

LÉOPOLD.

PAR LE ROI :

*Le Ministre de l'Agriculture
et des Travaux publics,*

LÉON DE BRUYN.

Le Ministre des Finances,

P. DE SMET DE NAEYER.

DÉVELOPPEMENTS

DU

BUDGET DU MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ET DES TRAVAUX PUBLICS

pour l'exercice 1899.

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA- ces dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																																																				
PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES.																																																																						
CHAPITRE 1 ^{er}																																																																						
ADMINISTRATION CENTRALE.																																																																						
Personnel.																																																																						
1	a.	Traitement du Ministre. fr.																																																																				
2	a.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du cabinet du Ministre, du secrétariat général, des administrations de l'agriculture, des eaux et forêts, du service de santé, de l'hygiène et de la voirie vicinale fr. 265,800 »																																																																				
	b.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service de l'administration des ponts et chaussées 222,100 »																																																																				
	c.	Traitements des fonctionnaires, employés et gens de service du service des beaux-arts. 28,600 »																																																																				
		<table><tr><th colspan="2">GRADE.</th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TAUX des traitements.</th></tr><tr><td>Secrétaire général</td><td>1</td><td>10,000</td><td>à 12,000</td></tr><tr><td>Directeur général</td><td>2</td><td>9,000</td><td>à 12,000</td></tr><tr><td>Ingénieurs en chef-directeurs de 1^{re} et de 2^e classe</td><td>4</td><td>8,000</td><td>à 9,000</td></tr><tr><td>Directeurs</td><td>3</td><td>7,000</td><td>à 8,000</td></tr><tr><td>Chefs de division.</td><td>9</td><td>5,500</td><td>à 6,500</td></tr><tr><td>Chefs de bureau.</td><td>7</td><td>4,200</td><td>à 5,000</td></tr><tr><td>Sous-inspecteurs.</td><td>5</td><td>5,600</td><td>à 4,400</td></tr><tr><td>Garde général</td><td>1</td><td>2,400</td><td>à 5,200</td></tr><tr><td>Commis rédacteurs de 1^{re} et de 2^e classe</td><td>52</td><td>2,200</td><td>à 4,000</td></tr><tr><td>Commis d'ordre.</td><td>55</td><td>1,400</td><td>à 2,700</td></tr><tr><td>Imprimeur-autographe et agents photographes</td><td>6</td><td>1,500</td><td>à 1,800</td></tr><tr><td>Huissiers.</td><td>19</td><td>1,400</td><td>à 2,500</td></tr><tr><td>Concierges</td><td>4</td><td>700</td><td>à 1,200</td></tr><tr><td>Garçons de bureau.</td><td>10</td><td>1,100</td><td>à 1,400</td></tr><tr><td>Nettoyeuses.</td><td>15</td><td>750</td><td>à 800</td></tr><tr><td>Employés temporaires</td><td>5</td><td>1,380</td><td>à 2,100</td></tr></table>	GRADE.		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	Secrétaire général	1	10,000	à 12,000	Directeur général	2	9,000	à 12,000	Ingénieurs en chef-directeurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	4	8,000	à 9,000	Directeurs	3	7,000	à 8,000	Chefs de division.	9	5,500	à 6,500	Chefs de bureau.	7	4,200	à 5,000	Sous-inspecteurs.	5	5,600	à 4,400	Garde général	1	2,400	à 5,200	Commis rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	52	2,200	à 4,000	Commis d'ordre.	55	1,400	à 2,700	Imprimeur-autographe et agents photographes	6	1,500	à 1,800	Huissiers.	19	1,400	à 2,500	Concierges	4	700	à 1,200	Garçons de bureau.	10	1,100	à 1,400	Nettoyeuses.	15	750	à 800	Employés temporaires	5	1,380	à 2,100
GRADE.		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.																																																																			
Secrétaire général	1	10,000	à 12,000																																																																			
Directeur général	2	9,000	à 12,000																																																																			
Ingénieurs en chef-directeurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	4	8,000	à 9,000																																																																			
Directeurs	3	7,000	à 8,000																																																																			
Chefs de division.	9	5,500	à 6,500																																																																			
Chefs de bureau.	7	4,200	à 5,000																																																																			
Sous-inspecteurs.	5	5,600	à 4,400																																																																			
Garde général	1	2,400	à 5,200																																																																			
Commis rédacteurs de 1 ^{re} et de 2 ^e classe	52	2,200	à 4,000																																																																			
Commis d'ordre.	55	1,400	à 2,700																																																																			
Imprimeur-autographe et agents photographes	6	1,500	à 1,800																																																																			
Huissiers.	19	1,400	à 2,500																																																																			
Concierges	4	700	à 1,200																																																																			
Garçons de bureau.	10	1,100	à 1,400																																																																			
Nettoyeuses.	15	750	à 800																																																																			
Employés temporaires	5	1,380	à 2,100																																																																			
Matériel.																																																																						
3	a.	Fournitures de bureau, impressions, papier fr. 20,000 »																																																																				
	b.	Achat et entretien des meubles de l'hôtel et des bureaux 19,000 »																																																																				
	c.	Éclairage, chauffage, service des eaux 17,000 »																																																																				
	d.	Achat et reliure d'ouvrages, abonnements aux journaux 12,000 »																																																																				
	e.	Menues dépenses 3,000 »																																																																				
		A REPORTER. fr.																																																																				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
21,000	21,000	"	"	21,000	21,000	"
516,500	515,000	1,500	"	500,000	484,597 87	
73,000	75,000	"	"	73,000	67,980 09	
610,500	609,000	1,500	"	594,000	570,577 96	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT. fr.
		<i>Frais de déplacement.</i>	
4	a.	Frais de route et de séjour; courriers extraordinaires :	
	a.	Administration centrale des ponts et chaussées	fr. 11,030 »
	b.	Administration centrale des autres services	8,230 »
		<i>Honoraires des avocats.</i>	
5	a.	Honoraires des avocats du Département	
		TOTAL DU CHAPITRE I ^{er}	fr.
		CHAPITRE II.	
		PENSIONS ET SECOURS.	
6	a.	Pensions civiles. — Premier terme des pensions à accorder éventuellement	
7	a.	Secours à d'anciens fonctionnaires et employés, à des veuves et enfants d'employés, qui, sans avoir droit à une pension, ont des titres à l'obtention d'un secours, à raison de leur position malheureuse, ainsi qu'aux agents payés sur salaires ou à leurs familles qui ne peuvent être pensionnés.	
		TOTAL DU CHAPITRE II.	fr.
		CHAPITRE III.	
		AGRICULTURE.	
8	a.	Inspection de l'agriculture : traitements, salaires, indemnités et frais de route. fr.	14,600 »
	b.	Service des agronomes de l'État : traitements, indemnités et frais de route	124,600 »
	c.	Frais des champs d'expériences et de démonstrations, frais d'études.	19,550 »
	d.	Bureau de renseignements de la section agricole du musée commercial de l'État; indemnités, frais de route; frais d'études, matériel	7,230 »
		<i>Inspection de l'agriculture.</i>	
		Traitement de l'inspecteur général	fr. 8,500 »
		— du chef du bureau de renseignements de la section agricole du musée commercial	2,400 »
		— d'un huissier	1,600 »
		Indemnités et frais de route	4,500 »
		TOTAL.	fr. 17,000 »
	a.	Indemnités pour animaux abattus par ordre de l'autorité	fr. 100,000 »
	b.	Indemnités pour cause de tuberculose bovine et porcine; frais divers de tuberculination : installations sanitaires, vacations des vétérinaires, achat d'appareils, de vaccin, etc.	1,000,000 »
	c.	Indemnités pour bêtes bovines et porcines mortes ou abattues et reconnues atteintes de charbon	50,000 »
	d.	Indemnités résultant des mesures prises par l'autorité	20,000 »
	e.	Dépenses résultant du marquage du bétail, achat de marques et d'instruments de marquage, frais de route et indemnités des agents marqueurs	100,000 »
	f.	Frais à résulter du paiement des indemnités ci-dessus	3,000 »
	g.	Subsides aux fonds provinciaux d'agriculture	80,000 »
	h.	Subsides aux sociétés mutualistes d'assurance et de réassurance contre les pertes de bétail	10,000 »
	i.	Dépenses diverses	7,000 »
10	a.	Inspection vétérinaire; traitements, indemnités, frais de tournée; médecins vétérinaires agréés, indemnités; secours à d'anciens médecins vétérinaires du Gouvernement, à des veuves ou orphelins de ces agents qui se trouvent dans le besoin.	182,000 »
	b.	Bourses de voyage en faveur de médecins vétérinaires	3,000 »
11	a.	Inspection vétérinaire. — Matériel, frais de bureau, bulletin mensuel, impressions et dépenses diverses relatives à la police sanitaire	
		A REPORTER.	fr.

DÉVELOPPEMENTS. -- DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS TOTALS POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
610,500	609,000	1,500	»	594,000	570,577 96	
19,300	19,500	»	»	19,300	11,515 62	
28,000	28,000	»	»	28,000	51,669 25	
657,800	656,500	1,300	»	641,300	615,760 83	
AUGMENTATION . . fr.		1,300				
15,550	15,550	»	»	15,550	7,534 15	
14,000	12,000	2,000	»	12,000	12,000 »	
29,550	27,550	2,000	»	27,550	19,554 15	
AUGMENTATION . . fr.		2,000				
166,000	166,000	»	»	146,000	155,581 91	
1,570,000	1,420,000	250,000	»	1,120,000	1,148,862 99	
185,000	185,000	»	»	185,000	155,540 19	
15,000	15,000	»	»	15,000	11,719 86	
1,736,000	1,486,000	250,000	»	1,466,000	1,451,704 95	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
			REPORT. . . . fr.	
		Subsides aux provinces en exécution des règlements provinciaux pour l'amélioration des races bovine et chevaline :		
12	a.	Encouragements, achat de médailles fr.	523,000	»
	b.	Primes nationales de conservation, frais de jury, médailles, diplômes, etc.	27,000	»
	c.	Subside à la Société nationale des éleveurs belges.	20,000	»
	d.	Subside au Royal cercle équestre de Bruxelles	10,000	»
	e.	Subsides aux sociétés et syndicats d'élevage.	70,000	»
	f.	Subside au concours bi-annuel de bétail	50,000	»
13	a.	Conseil supérieur de l'agriculture.	15,000	»
	b.	Sociétés agricoles provinciales et comices agricoles	135,000	»
	c.	Subside pour un concours régional	20,000	»
	d.	Location d'un matériel de concours	20,000	»
14	a.	Subsides pour concours, expositions et congrès; encouragements à des sociétés agricoles ou horticoles	40,500	»
	b.	Subsides aux sociétés coopératives de crédit agricole pour frais de premier établissement; encouragements	6,000	»
	c.	Encouragements aux publications agricoles et horticoles; publication du <i>Bulletin de l'Agriculture</i> ; frais résultant de la collation des décorations agricoles et spéciales; missions et commissions spéciales dans l'intérêt de l'agriculture; statistiques agricoles; impressions	21,700	»
	d.	Primes aux élèves des écoles primaires rurales pour la destruction des insectes nuisibles à l'agriculture	1,800	»
Enseignement vétérinaire.				
15	»	École de médecine vétérinaire de l'État. — Personnel. — Traitements de disponibilité. . . .		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,756,000	1,486,000	250,000	»	1,466,000	1 451,703 95	
500,000	400,000	100,000	»	400,000	340,400 -	
190,000	190,000	»	»	190,000	190,000 -	
70,000	92,800	»	22,800	62,800	57,497 05	
107,825	107,825	»	»	107,825	105,825 -	
55,000	55,000	»	»	55,000	51 941 16	
2,658,825	2,531,625	350,000	22,800	2,281,625	2,199,968 14	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																													
		REPORT. fr.																																													
		<i>Enseignement agricole supérieur, moyen et primaire.</i>																																													
		Personnel de l'Institut agricole de l'État et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; traitements de disponibilité :																																													
17	a.	Institut agricole fr. 99,460 »																																													
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 31,400 »																																													
	c.	École moyenne id. id. de Gand 24,840 »																																													
	d.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy 16,300 »																																													
		<i>Institut agricole.</i>																																													
		<table> <tr> <th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT annuel.</th><th>CHARGES.</th></tr> <tr> <td>1</td><td>5,000 à 6,000</td><td>5,500</td></tr> <tr> <td>6</td><td>5,500 à 6,500</td><td>58,000</td></tr> <tr> <td>4</td><td>5,500 à 4,500</td><td>16,000</td></tr> <tr> <td>5</td><td>"</td><td>3,000</td></tr> <tr> <td>2</td><td>2,500 à 3,500</td><td>6,500</td></tr> <tr> <td>1</td><td>3,000 à 4,000</td><td>4,000</td></tr> <tr> <td>1</td><td>2,000 à 3,000</td><td>2,000</td></tr> <tr> <td>2</td><td>2,000 à 3,000</td><td>5,500</td></tr> <tr> <td>5</td><td>1,800 à 2,400</td><td>6,600</td></tr> <tr> <td>2</td><td>1,200 à 1,800</td><td>2,600</td></tr> <tr> <td>5</td><td>1,200 à 1,400</td><td>6,900</td></tr> <tr> <td>"</td><td>"</td><td>800</td></tr> <tr> <td>1</td><td>"</td><td>800</td></tr> <tr> <td>"</td><td>"</td><td>5,260</td></tr> </table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	1	5,000 à 6,000	5,500	6	5,500 à 6,500	58,000	4	5,500 à 4,500	16,000	5	"	3,000	2	2,500 à 3,500	6,500	1	3,000 à 4,000	4,000	1	2,000 à 3,000	2,000	2	2,000 à 3,000	5,500	5	1,800 à 2,400	6,600	2	1,200 à 1,800	2,600	5	1,200 à 1,400	6,900	"	"	800	1	"	800	"	"	5,260
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																																													
1	5,000 à 6,000	5,500																																													
6	5,500 à 6,500	58,000																																													
4	5,500 à 4,500	16,000																																													
5	"	3,000																																													
2	2,500 à 3,500	6,500																																													
1	3,000 à 4,000	4,000																																													
1	2,000 à 3,000	2,000																																													
2	2,000 à 3,000	5,500																																													
5	1,800 à 2,400	6,600																																													
2	1,200 à 1,800	2,600																																													
5	1,200 à 1,400	6,900																																													
"	"	800																																													
1	"	800																																													
"	"	5,260																																													
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde.</i>																																													
		<table> <tr> <td>1</td><td>3,500 à 5,500</td><td>4,500</td></tr> <tr> <td>9</td><td>2,000 à 3,000</td><td>19,500</td></tr> <tr> <td>5</td><td>1,800 à 2,400</td><td>6,400</td></tr> <tr> <td>1</td><td>"</td><td>1,000</td></tr> </table>	1	3,500 à 5,500	4,500	9	2,000 à 3,000	19,500	5	1,800 à 2,400	6,400	1	"	1,000																																	
1	3,500 à 5,500	4,500																																													
9	2,000 à 3,000	19,500																																													
5	1,800 à 2,400	6,400																																													
1	"	1,000																																													
		<i>École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Gand.</i>																																													
		<table> <tr> <td>1</td><td>3,500 à 5,500</td><td>5,500</td></tr> <tr> <td>6</td><td>2,000 à 3,000</td><td>14,000</td></tr> <tr> <td>1</td><td>1,800</td><td>1,800</td></tr> <tr> <td>5</td><td>780 à 1,200</td><td>5,540</td></tr> </table>	1	3,500 à 5,500	5,500	6	2,000 à 3,000	14,000	1	1,800	1,800	5	780 à 1,200	5,540																																	
1	3,500 à 5,500	5,500																																													
6	2,000 à 3,000	14,000																																													
1	1,800	1,800																																													
5	780 à 1,200	5,540																																													
		<i>École moyenne pratique d'agriculture de Huy.</i>																																													
		<table> <tr> <td>1</td><td>3,500 à 5,500</td><td>5,000</td></tr> <tr> <td>4</td><td>2,000 à 3,000</td><td>10,750</td></tr> <tr> <td>1</td><td>1,200 à 1,800</td><td>1,800</td></tr> <tr> <td>"</td><td>"</td><td>750</td></tr> </table>	1	3,500 à 5,500	5,000	4	2,000 à 3,000	10,750	1	1,200 à 1,800	1,800	"	"	750																																	
1	3,500 à 5,500	5,000																																													
4	2,000 à 3,000	10,750																																													
1	1,200 à 1,800	1,800																																													
"	"	750																																													
		Matériel de l'Institut agricole et des écoles d'agriculture et d'horticulture de l'État; frais des commissions d'administration, de surveillance et des jurys :																																													
18	a.	Institut agricole fr. 27,100 »																																													
	b.	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de Vilvorde 20,000 »																																													
	c.	École id. id. Gand 17,500 »																																													
	d.	École moyenne pratique d'agriculture de Huy 7,000 »																																													
		Bourses d'études en faveur des élèves des établissements d'enseignement agricole ou horticole de l'État ou soumis à l'inspection :																																													
19	a.	Institut agricole de l'État fr. 7,500 »																																													
	b.	Écoles de Gand, Vilvorde, Huy, etc. 2,500 »																																													
		A REPORTER. fr.																																													

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION	DIMINUTION			
2,638,825	2,551,625	550,000	22,800	2,281,625	2,199,968 14	
172,000	172,000	»	»	168,900	163,057 52	
71,600	71,600	»	»	71,600	71,599 61	
10,000	10,000	»	»	10,000	8,925 »	
2,912,425	2,585,225	550,000	22,800	2,532,125	2,443,550 27	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																																				
		REPORT. . . . fr.																																				
20	a.	Frais des conférences agricoles et horticoles; enseignement agricole secondaire, moyen et primaire; subsides; acquisition d'ouvrages destinés à être donnés en prix à l'occasion des conférences agricoles fr. 254,800 »																																				
	b.	Enseignement agricole dans les écoles normales 3,200 »																																				
	c.	Enseignement agricole dans les écoles d'adultes (écoles d'hiver) 60,000 »																																				
	d.	Concours entre les élèves des écoles agricoles et horticoles 7,000 »																																				
		Jardin botanique de l'État.																																				
21	»	Jardin botanique de l'État. Traitements du personnel																																				
22	»	Jardin botanique de l'État. Dépenses de matériel et de culture																																				
		TOTAL DU CHAPITRE III. . . . fr.																																				
		CHAPITRE IV.																																				
		EAUX ET FORÊTS.																																				
	a.	Traitements du personnel :																																				
		<table><tr><th></th><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TAUX des traitements.</th><th>CHARGES.</th></tr><tr><td>Inspecteurs</td><td>9</td><td>5,000 à 6,000</td><td>50,300</td></tr><tr><td>Sous-inspecteurs</td><td>12</td><td>3,000 à 4,400</td><td>48,000</td></tr><tr><td>Gardes généraux</td><td>19</td><td>2,400 à 3,200</td><td>56,000</td></tr><tr><td>Gardes généraux adjoints</td><td>6</td><td>1,500 à 2,000</td><td>10,500</td></tr><tr><td>Brigadiers commis d'inspection</td><td>9</td><td>1,100 à 1,500</td><td>12,100</td></tr><tr><td>Id. sans triage des forêts et de la pêche</td><td>10</td><td>1,100 à 1,500</td><td>12,100</td></tr><tr><td>Id. avec id. id. id.</td><td>69</td><td>900 à 1,100</td><td>69,400</td></tr><tr><td>Gardes des forêts et de la pêche</td><td>indéterminé.</td><td>60 à 850</td><td>256,775</td></tr></table>		NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.	Inspecteurs	9	5,000 à 6,000	50,300	Sous-inspecteurs	12	3,000 à 4,400	48,000	Gardes généraux	19	2,400 à 3,200	56,000	Gardes généraux adjoints	6	1,500 à 2,000	10,500	Brigadiers commis d'inspection	9	1,100 à 1,500	12,100	Id. sans triage des forêts et de la pêche	10	1,100 à 1,500	12,100	Id. avec id. id. id.	69	900 à 1,100	69,400	Gardes des forêts et de la pêche	indéterminé.	60 à 850	256,775
	NOMBRE d'agents.	TAUX des traitements.	CHARGES.																																			
Inspecteurs	9	5,000 à 6,000	50,300																																			
Sous-inspecteurs	12	3,000 à 4,400	48,000																																			
Gardes généraux	19	2,400 à 3,200	56,000																																			
Gardes généraux adjoints	6	1,500 à 2,000	10,500																																			
Brigadiers commis d'inspection	9	1,100 à 1,500	12,100																																			
Id. sans triage des forêts et de la pêche	10	1,100 à 1,500	12,100																																			
Id. avec id. id. id.	69	900 à 1,100	69,400																																			
Gardes des forêts et de la pêche	indéterminé.	60 à 850	256,775																																			
23	b.	Indemnités pour frais de tournée des inspecteurs fr. 5,400 »																																				
	c.	Id. id. des chefs de cantonnement 6,800 »																																				
	d.	Id. de frais de route et de séjour alloués aux membres des commissions d'études et d'aménagement 3,500 »																																				
	e.	Indemnités et frais de route pour travaux extraordinaires, maladies, intérim, etc. 10,000 »																																				
	f.	Indemnités aux agents chargés du cours des gardes. 1,600 »																																				
	g.	Armement et équipement 500 »																																				
	h.	Contrôle des arpentages. Honoraires du contrôleur-arpenteur 400 »																																				
	i.	Dépenses diverses 290 »																																				
24	a.	Conseil supérieur des forêts. — Frais divers 1,500 »																																				
	b.	Société centrale forestière. Subside. 2,000 »																																				
	c.	Stations météorologiques forestières 500 »																																				
	d.	Bureaux de recherches et de consultations; conférences et champs d'expérience. — Traitements, indemnités et frais divers 12,000 »																																				
	e.	Musée forestier. — Salaires, indemnités, mobilier, collections. Dépenses diverses 5,000 »																																				
		Forêts domaniales.																																				
25	a.	Travaux de culture et d'amélioration. Dépenses diverses. 67,500 »																																				
	b.	Construction, entretien, location de maisons ou indemnités représentatives. 5,000 »																																				
	c.	Id. id. de routes destinées à faciliter l'exploitation 25,000 »																																				
	d.	Arpentage des coupes 3,500 »																																				
		• A REPORTER. . . . fr.																																				

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,912,425	2,588,225	350,000	22,800	2,552,125	2,445,550 27	
525,000	275,000	50,000	»	275,000	219,959 01	
58,200	58,200	»	»	58,200	58,000 »	
55,200	55,200	»	»	55,200	55,199 53	
					//	
5,328,825	2,951,625	400,000	22,800	2,898,525	2,754,688 61	
AUGMENTATION. . fr.		577,200				
525,665	525,665	»	»	519,065	519,064 67	
21,000	16 000	5,000	»	16,000	5,999 60	
101,000	101,000	»	»	101,000	105,988 20	
645,665	640,665	5,000	»	656,065	629,032 47	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. . . . fr.
26	»	Terrains incultes; mise en valeur, conversion en bois, prés, oseraies ou étangs; subsides aux communes et aux établissements publics; dépenses diverses
27	»	Drainage des fanges; frais d'études et d'enquête
28	»	Pisciculture. — Repeuplement des cours d'eau; dépenses diverses
		TOTAL DU CHAPITRE IV. fr.
		CHAPITRE V.
		LABORATOIRES D'ANALYSES.
29	»	Station agronomique : traitements et indemnités du personnel, dépenses de matériel. — Laboratoires d'analyses de l'État : traitements et indemnités du personnel; dépenses de matériel et frais d'analyse à prix réduit de matières fertilisantes et de produits agricoles. — Commission de haute surveillance. — Subsides aux laboratoires provinciaux, communaux et privés. — Frais d'analyse de denrées et substances alimentaires
		TOTAL DU CHAPITRE V. fr.
		CHAPITRE VI.
		SERVICE DE SANTÉ.
	a.	Inspection du service de santé et d'hygiène; inspection de la fabrication et du commerce des denrées alimentaires; inspection des pharmacies et des dépôts de médicaments; personnel des dites inspections fr. 85,000 »
	b.	Frais de route et de séjour; travaux d'écritures effectués par des membres du personnel et relatifs à ces inspections; frais de bureau et de matériel, de prise et d'analyse d'échantillons 75,000 »
	c.	Frais des commissions médicales provinciales et de diverses autres commissions. 80,000 »
	d.	Service sanitaire des ports de mer et des côtes. 15,000 »
	e.	Subsides et récompenses en cas d'épidémies; encouragements à la vaccine; office vaccino-gène central 24,500 »
30	f.	Subsides aux sages-femmes pendant et après leurs études : 1° pour les aider à s'établir; 2° pour les indemniser des soins de leur art qu'elles donnent gratuitement aux femmes indigentes 6,500 »
	g.	Subside à la Société royale de médecine publique 12,000 »
	h.	Publications relatives aux sciences médicales; subsides, souscriptions et achat de livres 10,000 »
	i.	Impressions et dépenses diverses 10,000 »
	j.	Conseil supérieur d'hygiène publique; indemnités, jetons de présence, frais de route et de séjour 11,000 »
	k.	Frais de bureau et frais de publication des travaux du Conseil 3,000 »
	l.	Musée d'hygiène. — Laboratoire d'analyses. — Matériel et indemnités. — Frais de participation aux expositions et aux congrès organisés dans l'intérêt de l'hygiène 15,000 »
	m.	Mesures de propagande contre l'alcoolisme; subsides; dépenses diverses 55,000 »
31	»	Académie royale de médecine
»	»	Prix quinquennal des sciences médicales pour la période de 1891 à 1895, institué par arrêté royal du 25 novembre 1889
		TOTAL DU CHAPITRE VI. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	<i>Observations.</i>
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
643,665	640,665	3,000	»	636,065	629,052 47	
40,000	25,000	15,000	»	25,000	20,500 »	
5,000	»	5,000	»	»	»	
15,000	15,000	»	»	15,000	19,899 17	
703,665	680,665	23,000	»	676,065	669,451 64	
AUGMENTATION. . fr.		23,000				
94,000	94,000	»	»	94,000	92,470 54	
94,000	94,000	»	»	94,000	92,470 54	
400,000	400,000	»	»	415,000	385,063 88	
53,500	53,500	»	»	53,500	53,500 »	
»	»	»	»	»	5,000 »	
453,500	455,500	»	»	448,500	391,563 88	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.																			
CHAPITRE VII.																					
VOIRIE URBAINE ET VICINALE, COURS D'EAU ET HYGIÈNE PUBLIQUE.																					
52	a.	Encouragements pour l'extension et l'amélioration de la voirie vicinale et pour l'amélioration des cours d'eau non navigables ni flottables fr. 2,580,000 »																			
	b.	Encouragements pour l'amélioration des chemins communaux d'intérêt agricole. 500,000 »																			
	c.	Encouragements pour les améliorations qui intéressent l'hygiène publique. . . . 4,000,000 »																			
33	a.	Inspection des chemins vicinaux, des cours d'eau, de la voirie urbaine et des travaux d'assainissement; traitements d'activité et traitements de disponibilité du personnel de l'inspection fr. 40,000 »																			
	b.	Indemnités au personnel attaché à l'inspection et aux commissaires voyers . . . 40,000 »																			
	c.	Travaux extraordinaires d'écritures ou autres effectués pour le service de l'inspection. Frais d'études et d'expériences. 20,000 »																			
		<table><tr><th>NOMBRE d'agents.</th><th>TRAITEMENT annuel.</th><th>CHARGES.</th></tr><tr><td>Inspecteur général</td><td>1</td><td>8,000 à 9,000</td><td>8,500</td></tr><tr><td>Inspecteurs</td><td>3</td><td>4,000 à 7,000</td><td>17,500</td></tr><tr><td>Chef de bureau</td><td>1</td><td>4,200 à 5,000</td><td>5,000</td></tr><tr><td>Commis</td><td>1</td><td>2,600</td><td>2,600</td></tr></table>	NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.	Inspecteur général	1	8,000 à 9,000	8,500	Inspecteurs	3	4,000 à 7,000	17,500	Chef de bureau	1	4,200 à 5,000	5,000	Commis	1	2,600	2,600
NOMBRE d'agents.	TRAITEMENT annuel.	CHARGES.																			
Inspecteur général	1	8,000 à 9,000	8,500																		
Inspecteurs	3	4,000 à 7,000	17,500																		
Chef de bureau	1	4,200 à 5,000	5,000																		
Commis	1	2,600	2,600																		
34	»	Frais de route et de séjour de l'inspection																			
35	»	Frais de bureau et matériel de l'inspection																			
		TOTAL DU CHAPITRE VII. fr.																			
CHAPITRE VIII.																					
PONTS ET CHAUSSEES.																					
SECTION 1 ^{re} . — AFFAIRES GÉNÉRALES.																					
36	»	Études de projets, levés de plans, adjudications, impressions et reproduction de plans. Achats et réparations de matériel. Fournitures diverses : instruments, clichés, papiers, cartes, livres, etc.																			
		TOTAL DE LA SECTION 1 ^{re} fr.																			
SECTION 2. — ROUTES ET BATIMENTS CIVILS.																					
	a.	Routes : entretien ordinaire fr. 3,115,000 »																			
	b.	Id. redressements, subsides 195,000 »																			
	c.	Parcs publics et squares : établissement et entretien 150,000 »																			
	d.	Voies cyclables : établissement et entretien 200,000 »																			
37	e.	Plantations : entretien, frais d'expertise 65,000 »																			
	f.	Travaux en dehors des baux d'entretien, reconnus indispensables ou rendus nécessaires pour des causes de force majeure. — Paiement de terrains cédés à la grande voirie par suite de l'adoption de nouveaux alignements; ouvrage d'art; travaux d'amélioration, de reconstruction, etc 275,000 »																			
58	»	Plantations nouvelles; subsides																			
		A REPORTER. fr.																			

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
3,850,000	3,850,000	»	»	3,000,000	3,000,000	
100,000	100,000	»	»	70,000	62,771 60	
15,000	15,000	»	»	10,000	8,716 30	
5,000	5,000	»	»	2,000	2,000	
3,970,000	3,970,000	»	»	3,082,000	3,073,487 90	
56,000	56,000	»	»	60,000	34,595 68	
56,000	56,000	»	»	60,000	34,595 68	
4,000,000	4,000,000	»	»	4,000,000	3,863,128 62	
50,000	50,000	»	»	50,000	47,872 35	
4,050,000	4,050,000	»	»	4,050,000	3,911,000 97	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
		REPORT. fr.
39	a.	Palais, hôtels, édifices, monuments et bâtiments de l'État : entretien et réparations, travaux ordinaires et extraordinaires d'amélioration, d'agrandissement, de restauration, etc.; achats et réparations de meubles. Acquisition d'immeubles. Cérémonies et fêtes publiques; travaux et fournitures quelconques. Divers. 772,000 »
40	b.	Loyers divers et impositions. 78,000 »
	»	Service spécial des bâtiments civils de la capitale et des environs : études de projets, levés de plans, adjudications, impressions, chauffage et éclairage. Achats et réparations de meubles. Fournitures diverses : matériel, instruments, livres, etc.
41	»	Prisons : entretien et réparation, fournitures et travaux.
42	»	Écoles de bienfaisance de l'État : entretien et réparation.
		TOTAL DE LA SECTION 2. fr.
		SECTION 3. — TRAVAUX HYDRAULIQUES.
43	»	Canaux, rivières, polders, irrigation de la Campine, plantations et lignes télégraphiques : entretien ordinaire et extraordinaire, améliorations, administration.
		BASSIN DE LA MEUSE.
	a.	Meuse. fr. 467,000 »
	b.	Sambre 221,000 »
	c.	Ourthe 45,000 »
	d.	Canal de Charleroi à Bruxelles 158,500 »
	e.	— de Liège à Maestricht. 125,000 »
	f.	— de Maestricht à Bois-le-Duc. 76,000 »
	g.	— de jonction de la Meuse à l'Escaut. 177,000 »
	h.	— d'embranchement vers le camp de Beverloo. 11,000 »
	i.	— — vers Hasselt. 40,000 »
	j.	— — vers Turnhout 28,000 »
	k.	— de Turnhout à Anvers, par St-Job-in-'t Goor. 38,000 »
		BASSIN DE L'ESCAUT.
	l.	Escaut 239,000 »
	m.	Haine. 4,000 »
	n.	Lys 84,000 »
	o.	Dendre 4,500 »
	p.	Durme 5,500 »
	q.	Rupel. 39,000 »
	r.	Nèthe inférieure et Grande-Nèthe 13,500 »
	s.	Petite-Nèthe canalisée 20,000 »
	t.	Dyle et Demer 35,000 »
	u.	Senne. 16,000 »
	v.	Canal du Centre 33,000 »
	w.	— de Mons à Condé 22,000 »
	x.	— de Pommerœul à Antoing 29,500 »
	y.	— de Bossuyt à Courtrai 41,000 »
	z.	— de la Lys à l'Yperlée 7,500 »
	a'.	— de Roulers à la Lys 52,000 »
	b.	— de dérivation de la Lys 71,000 »
	c.	— d'écoulement des eaux du sud de Bruges. 7,000 »
	d.	— de Gand par Bruges à Ostende 113,000 »
	e.	— de Plasschendaele à Nieuport 6,500 »
	f.	— de Selzaete à la mer du Nord 58,000 »
	g.	— de Gand à Terneuzen 50,000 »
	h.	Canaux le Moervaert et la Zuidleede 20,000 »
		À REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CREDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
4,050,000	4,050,000	»	»	4,050,000	3,911,000 97	
850,000	850,000	»	»	810,000	805,576 36	
55,000	55,000	»	»	55,000	50,126 17	
75,000	75,000	»	»	75,000	74,499 47	
28,000	28,000	»	»	23,000	21,997 55	
5,056,000	5,056,000	»	»	5,016,000	4,865,200 52	
2,403,100	2,588,500 (1) 15,500 (2) 1,100	»	»	2,587,000 15,500 1,100	2,035,844 22 12,465 29 1,044	(1) Plantations nouvelles (2) Travaux relatifs aux irrigations de la Campine.
2,403,100	2,403,100	»	»	2,401,600	2,047,555 51	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO	LITTÉRA	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.		
des	des			
articles.	dévelop- pements			
				REPORT. . . . fr.
		BASSIN DE L'YSER.		
i'		Yser	20,000	»
j'		Canal de Loo.	7,500	»
k'		— d'Ypres à l'Yser.	8,000	»
l'		— de Nieuport, par Furnes, à Dunkerque	10,000	»
m'		— de Furnes à Bergues.	1,500	»
		DIVERS.		
n'		Barrage de la Gileppe.	1,000	»
o'		Lignes télégraphiques et téléphoniques	30,000	»
p'		Service de l'hydrographie	15,000	»
q'		Irrigation de la Campine	1,100	»
r'		Plantations nouvelles	13,500	»
44	»	Bacs, passages d'eau et dépendances : entretien, amélioration, établissement		
45	»	Ports, côtes, phares, fanaux, entretien ordinaire et extraordinaire, amélioration, administra- tion. Boisement des dunes domaniales :		
a.		Port d'Ostende	fr. 542,000	»
b.		Port de Nieuport	135,000	»
c.		Port de Blankenberghe	25,000	»
d.		Côtes et boisement des dunes	195,000	»
e.		Phares et fanaux	8,000	»
		TOTAL DE LA 3 ^e SECTION fr.		
		SECTION 4. — PERSONNEL.		
46	»	Ingénieurs et conducteurs des ponts et chaussées : traitements, frais de bureau et de déplace- ments. Jurys d'examen pour l'admission dans le corps des ponts et chaussées : frais de route et de séjour. Impressions. Dépenses diverses.		
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES réglemen- taires. effectifs.
		Observations.		
		Ponts et chaussées.		
		Inspecteur général	10,500	5 5
		Ingénieur en chef directeur de 1 ^{re} classe.	8,500 à 9,000	12 12
		Ingénieur en chef directeur de 2 ^e classe.	7,500 - 8,000	
		Ingénieur principal de 1 ^{re} classe.	6,500 - 7,000	12 12
		Id. de 2 ^e classe.	5,500 - 6,000	
		Ingénieur de 1 ^{re} classe	4,500 - 5,000	44 58
		Id. de 2 ^e classe.	3,500 - 4,000	
		Id. de 3 ^e classe.	2,700 - 3,100	
		Id. à l'essai	2,700	
		Conducteur principal de 1 ^{re} classe.	4,500-5,000 5,500	
		Id. de 2 ^e classe.	3,500 - 4,000	42 42
		Conducteur de 1 ^{re} classe.	2,900 - 3,200	
		Id. de 2 ^e classe.	2,300 - 2,600	100 88
		Id. de 3 ^e classe.	1,800 - 2,000	
		Id. à l'essai	1,800	
		Service de l'hydrographie.		
		Ingénieur en chef	6,500	1 1
		Id. à l'essai	2,700	1 1
		Service des irrigations de la Campine.		
		Ingénieur	4,500	1 1
		A REPORTER. fr.		

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CREDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CREDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,403,100	2,403,100	>	>	2,401,600	2,047,333 51	
40,000	40,000	>	>	40,000	22,423 98	
725,000	725,000	>	>	725,000	864,709 60	
3,168,100	3,168,100	>	>	3,166,600	2,934,487 09	
1,108,500	1,086,600 (¹) 6,000 (²) 8,000	7,700	>	1,059,015 6,000 8,000	1,042,615 5,076 50 6,883 75	(1) Jury d'examen. (2) Personnel des irrigations de la Campine.
1,108,500	1,400,600	7,700	>	1,055,015	1,053,577 25	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO	LITTÉRA	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.			
articles.	des dévelop- pements				
47	>	REPORT. fr.			
		Chefs de bureau, commis, surveillants, éclusiers, pontiers, sergents d'eau, gardes-canal, irrigateurs et autres agents subalternes de l'administration des ponts et chaussées : traitements, indemnités, frais de déplacements. Jurys d'examen : frais divers			
GRADES.		TRAITEMENTS.	CADRES		Observations.
			réglemen- taires.	effectifs.	
Personnel des bureaux et de la surveillance des travaux.					
Chef de bureau.		5,800-4,150-4,500	11	11	
Commis-chef		2,800 5,150-5,500	18	18	dont 5 payés sur le Budget des dépenses extraordinaires.
Commis-dessinateur de 1 ^{re} classe		2,500-2,800-3,100	24	24	dont 4 à 5,410 fr. à raison de 6 années de jouissance du même traitement et 18 payés sur le Budget des dépenses extraordinaires.
Id. de 2 ^e classe.		1,800-2,000-2,500			
Commis de 1 ^{re} classe		2,200 - 2,500	86	86	dont 6 à 2,800 fr. à raison de 6 années de jouissance du même traitement et 19 payés sur le Budget des dépenses extraordinaires.
Id. de 2 ^e classe.		1,650 - 2,000			
Id. de 3 ^e classe.		1,200 - 1,400			
Surveillant de 1 ^{re} classe		5,100-2,800-2,500	50	52	dont 5 à 5,410 fr. à raison de 6 années de jouissance du même traitement et 5 payés sur le Budget des dépenses extraordinaires.
Id. de 2 ^e classe		2,500-2,000-1,800			
Id. provisoire.		650 - 1,524	"	2	
Messager		1,200 - 1,400	11	11	dont 5 à 1,540 fr. à raison de 6 années de jouissance du même traitement.
Id. temporaire.		100 fr. par mois	"	1	
Aide temporaire au service des bureaux des ingénieurs		fr. 100 à 200 par mois	"	90	dont 45 payés sur le Budget des dépenses extraordinaires
Id. temporaire au service des études et de la surveillance des travaux		fr. 4 00 par jour à 200 fr. p. mois.	"	58	dont 55 payés idem.
Gardien de monuments		1 fr. p. jour.	"	2	
Id. de parcs et squares		500 à 1,200	"	2	
Jardinier id.		2,000	"	1	
Personnel des voies navigables.					
Sergent d'eau		1,500 à 1,500	"	7	
Garde-rivière		900 à 1,400	"	35	
Garde-canal		500 à 1,700	"	40	
Garde-canal-pontier.		900	"	1	
Garde-fanal		1,100	"	1	
					A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS totale POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,108,300	1,100,600	7,700	»	1,033,013	1,032,577 25	
1,296,655	1,248,265 (1) 10,440	57,930	»	1,246,665 10,440	1,210,213 93 8,464 44	(1) Personnel des irrigations de la Campine.
2,404,955	2,559,503	43,630	»	2,510,120	2,271,355 62	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.			
		GRADES.	TRAITEMENTS.	CADRES réglemen- taires. effectifs.	Observations.

REPORT. fr.

Personnel des voies navigables (suite).

Chef-garde-dunes	1,400	"	1	
Garde-dunes	1,000 - 1,100	"	7	
Garde-souterrain	1,000	"	1	
Cantonnier maritime	1,000	"	2	
Gardien de barrage	1,100	"	1	
Chef-écluser	1,650	"	1	
Ecluser-receveur	550 à 1,600	"	74	
Ecluser-receveur principal	725	"	1	
Ecluser-contrôleur	900 à 1,200	"	11	
Ecluser-barragiste	1,000 à 1,200	"	10	
Ecluser-barragiste-receveur	1,200	"	2	
Ecluser-garde-rivière	1,000 à 1,500	"	2	
Ecluser-machiniste	1,000 à 1,500	"	2	
Ecluser-garde-canal	1,500	"	1	
Ecluser	70 à 1,600	"	157	
Chef-aide-écluser	1,100 - 1,200	"	4	
Aide-écluser-receveur	1,100	"	1	
Aide-écluser-chauffeur	1,000	"	2	
Aide-écluser-mécanicien	1,100	"	1	
Aide-écluser-garde-déversoir	1,200	"	1	
Aide-écluser	800 à 1,100	"	107	
Chef-pontier	1,500	"	1	
Pontier-garde-rivière	1,050	"	1	
Pontier-receveur	800 - 850	"	6	
Pontier-receveur-contrôleur	850	"	1	
Pontier-contrôleur	800 - 850	"	4	
Pontier	fr. 0 50 par jour à 1,325	"	200	
Aide-pontier	800 - 825	"	6	
Machiniste-écluser-receveur	1,500	"	1	
Machiniste	1,200 à 1,600	"	2	
Aide-machiniste	1,500	"	2	
Garde-déversoir	800 à 1,000	"	24	
Jaugeur	400	"	1	
Timonier-chef-plongeur-garde-rivière	1,700	"	1	
Machiniste-mécanicien	1,750	"	1	
Passeur d'eau	580 à 900	"	3	
Chauffeur	1,000 - 1,050	"	2	

Service de l'hydrographie.

Commis-chef	3,500	"	1	
Commis de 2 ^e classe	1,750	"	1	
Maître d'équipage	2,000	"	1	
Mécanicien en second	2,400	"	1	
Contremaître-chauffeur	1,700	"	1	
Matelot	1,400	"	2	
Chauffeur (ouvrier)	108,55 p. mois	"	4	

Service des irrigations de la Campine.

Aide-temporaire	100 par mois.	"	1	
Chef-irrigateur	2,500	"	1	
Irrigateur	1,100 à 1,600	"	3	
Irrigateur auxiliaire	400	"	1	

A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898	DIFFÉRENCES.		CREDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DEPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,404,955	2,559,505	45,650	»	2,510,120	2,271,255 02	
2,404,955	2,389,305	45,650	»	2,510,120	2,271,255 02	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS voies POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
2,404,955	2,559,505	45,650	»	2,510,120	2,271,255 62	
172,615	172,615	»	»	172,615	168,132 75	
2,577,570	2,551,920	45,650	»	2,482,735	2,459,588 57	
AUGMENTATION . fr.		45,650				
»	»	»	»	500	96 02	
11,200	11,200	»	»	10,900	10,860 86	
11,200	11,200	»	»	11,200	10,956 88	
56,000	56,000	»	»	60,000	34,595 68	
5,056,000	5,056,000	»	»	5,016,000	4,865,200 52	
5,168,100	5,168,100	»	»	5,166,600	2,951,487 00	
2,577,570	2,551,920	45,650	»	2,482,735	2,459,588 57	
11,200	11,200	»	»	11,200	10,956 88	
10,848,870	10,805,220	45,650	»	10,736,555	10,282,028 54	
AUGMENTATION . fr.		45,650				

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA- des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
CHAPITRE IX.		
BEAUX-ARTS.		
<i>Encouragements en faveur des arts plastiques et graphiques.</i>		
50	a.	Commandes et acquisitions d'œuvres d'artistes belges et étrangers vivants ou d'artistes dont le décès ne remonte pas à plus de dix ans; subsides aux établissements publics, aux communes et aux provinces, pour aider à la commande ou à l'acquisition d'œuvres d'art; travaux de peinture murale avec le concours des communes et des établissements intéressés. fr. 235,000 »
	b.	Encouragements à la gravure en taille-douce, à la gravure en médailles, aux publications relatives aux beaux-arts et à l'archéologie; subsides; fouilles artistiques et archéologiques; souscriptions et acquisitions d'un intérêt artistique ou archéologique; acquisition et reliure d'ouvrages pour le service spécial de la direction générale des beaux-arts; frais de réception, de déballage et de réemballage, etc., d'œuvres d'art envoyées à l'examen ou à d'autres titres; quote-part de l'Administration des Beaux-Arts dans les frais du bureau de l'Union internationale pour la protection des œuvres artistiques et littéraires de Berne; dépenses diverses. 16,000 »
	c.	Subsides à des fabriques d'église, à titre d'encouragement pour l'exécution d'objets mobiliers religieux offrant un caractère artistique reconnu 15,000 »
	d.	Subsides et encouragements à des artistes qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger et dans le pays, dans l'intérêt de leurs études; missions; secours aux familles d'artistes décédés 9,000 »
51	•	Expositions générales des beaux-arts; part d'intervention de l'État dans les frais d'acquisition, pour les musées locaux, d'œuvres d'artistes belges et étrangers envoyées aux expositions. Subsides aux sociétés instituées pour l'encouragement des beaux-arts, aux expositions locales, aux expositions organisées à l'étranger dans l'intérêt de l'École belge
<i>Encouragements en faveur de l'enseignement des arts plastiques et graphiques.</i>		
52	•	Institut supérieur et Académie royale des beaux-arts d'Anvers: dotation de l'État destinée, avec la subvention de la ville d'Anvers, à couvrir les dépenses du personnel, du matériel et des acquisitions pour le musée ancien
53	•	Académies et écoles de dessin: subsides, acquisitions et frais d'entretien de modèles, de médailles et de livres
54	•	Inspection des beaux-arts, des académies et des écoles de dessin; travaux d'écritures et autres incombant spécialement au service des académies et écoles.
55	•	Conseil de perfectionnement de l'enseignement des arts du dessin
56	•	Subsides à de jeunes artistes pour les aider dans leurs études
57	a.	Grands concours de peinture, de sculpture, d'architecture et de gravure: pensions des lauréats. fr. 20,000 »
	b.	Frais relatifs à ces concours; ateliers à Rome. 25,500 »
58	•	Reproduction des objets d'art destinés aux échanges internationaux et frais relatifs à ces échanges; dépenses diverses
		A REPORTER. . . fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
275,000	275,000	„	„	275,000	274,576 77	
100,000	100,000	„	„	140,000	48,500 „	
148,705	148,705	„	„	148,705	148,705 „	
255,500	255,500	„	„	255,500	229,925 26	
21,000	21,000	„	„	21,000	20,906 22	
3,000	3,000	„	„	5,000	1,236 22	
17,000	17,000	„	„	17,000	17,000 „	
45,500	45,500	„	„	45,500	55,264 88	
15,400	15,400	„	„	15,400	15,558 01	
857,105	857,105	„	„	897,105	789,472 36	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.	
			REPORT fr.
		<i>Musées royaux ; musée Wiertz.</i>	
59	a	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : personnel et frais de surveillance.	fr. 46,300 »
	b	Musée Wiertz. — Traitement du conservateur et frais de surveillance	6,300 »
60	a	Musées royaux de peinture et de sculpture; musée moderne : matériel et acquisitions; frais d'impression des catalogues; frais divers et imprévus	39,560 »
	b	Musée Wiertz : matériel; frais divers et imprévus	3,930 »
61	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : personnel et frais d'étude des collections	
62	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels; musée d'ethnographie; musée d'armes, d'armures et d'artillerie : matériel et acquisitions. Jetons de présence des membres de la Commission de surveillance. Frais d'impression et de vente du catalogue. Dépenses diverses (y compris une somme de 42,500 francs en charge temporaire).	
		<i>Monuments publics.</i>	
63	»	Monuments à élever aux hommes illustres de la Belgique; subsides aux villes et aux provinces; médailles à consacrer aux événements mémorables	
		<i>Restauration des monuments et conservation des œuvres d'art.</i>	
64	a	Subsides aux provinces, aux villes et aux communes dont les ressources sont insuffisantes pour la restauration des monuments.	fr. 74,000 »
	b	Subsides pour la restauration et la conservation des objets d'art et d'archéologie appartenant aux administrations publiques, aux églises, etc.; travaux d'entretien aux propriétés de l'Etat qui ont un intérêt exclusivement historique ou artistique. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations et à ces travaux	12,000 »
65	»	Subsides aux provinces, aux communes et aux fabriques d'églises pour restaurations artistiques aux édifices religieux classés comme monuments. Missions et frais d'études relatifs à ces restaurations	
66	»	Commission royale des monuments : personnel	
	a	Commission royale des monuments : jetons de présence des membres de cette Commission	6,200 »
67	b	Id. Frais de voyage des membres, du secrétaire et de deux dessinateurs	41,500 »
	c	Id. Bibliothèque, mobilier, chauffage, impressions, frais de bureau, achat d'instruments; compte rendu des séances générales; indemnités des sténographes et frais de publication	2,500 »
68	»	Frais de route et de séjour et jetons de présence des trois commissaires de l'Académie royale de Belgique adjoints à la Commission royale des monuments; frais de route et de séjour des membres correspondants de cette Commission	
69	»	Bulletin des Commissions d'art et d'archéologie : rédaction, publication; dépenses diverses	
			A REPORTER. fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
857,105	857,105	»	»	857,105	789,472 56	
52,800	52,800	»	»	52,800	50,824 57	
95,510	95,510	»	»	89,510	98,145 67	
52,250	52,250	»	»	47,050	48,249 56	
96,700	96,700	»	»	84,200	82,904 82	
50,000	50,000	»	»	50,000	56,700 »	
86,000	86,000	»	»	86,000	86,000 »	
100,000	100,000	»	»	100,000	99,893 28	
16,100	16,100	»	»	15,950	15,949 88	
20,200	20,200	»	»	20,200	19,716 94	
5,500	5,500	»	»	3,000	855 60	
2,500	2,500	»	»	2,500	2,496 76	
1,430,465	1,430,465	»	»	1,446,115	1,320,207 04	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements	DESIGNATION DES DEPENSES ET SERVICES.
		REPORT.fr.
		<i>Encouragements en faveur de l'art musical.</i>
70	.	Conservatoire royal de musique de Bruxelles : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel. Cours élémentaire de musique
71	.	Conservatoire royal de musique de Liège : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel.
72	.	Conservatoire royal de musique de Gand : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel
75	.	Conservatoire royal flamand de musique d'Anvers : dotation de l'État destinée, avec les subsides de la province et de la ville, à couvrir les dépenses du personnel et du matériel
	a.	Subsides aux écoles de musique autres que les conservatoires royaux; subsides aux sociétés musicales. Acquisition de livres et de médailles destinés aux lauréats des concours et aux élèves des écoles de musique. Dépenses diversesfr. 85,858 »
	b.	Bourses d'études en faveur des élèves des conservatoires royaux et d'autres écoles de musique13,000 »
74	c.	Subsides et encouragements à des artistes musiciens qui ont donné des preuves de mérite; voyages à l'étranger dans l'intérêt de leur talent; missions; subsides et souscriptions en faveur de publications et d'auditions d'œuvres musicales; concerts nationaux; secours aux familles d'artistes décédés. Encouragements à l'art dramatique musical. Publication des œuvres des anciens musiciens belges; frais relatifs aux grands concours de composition musicale; pensions des lauréats de ces concours; dépenses diverses56,000 »
75	a.	Inspection des écoles de musique.9,000 »
	b.	Conseil de perfectionnement des études musicales2,000 »
76	.	Part de l'État dans les traitements des membres du personnel administratif et enseignant des établissements d'enseignement communal ressortissant à l'administration des Beaux-Arts qui, par dérogation à l'article 5 de la loi du 31 mars 1884, sont mis en disponibilité par le Ministre de l'Agriculture et des Travaux publics
		TOTAL DU CHAPITRE IX.fr.
		CHAPITRE X.
		TRAITEMENTS DE DISPONIBILITÉ.
77	.	Traitements temporaires de disponibilité pour les fonctionnaires et employés
		TOTAL DU CHAPITRE X.fr.
		CHAPITRE XI.
		DÉPENSES IMPRÉVUES.
78	.	Dépenses imprévues non libellées au Budget; secours à accorder pour frais de dernière maladie et de funérailles aux familles de fonctionnaires et employés décédés ou d'agents pensionnés, qui se trouvent dans une situation malheureuse. Secours à accorder exceptionnellement à des personnes autres que celles qui sont spécifiées à l'article 7
79	.	Rente annuelle et pensions à la veuve et aux enfants du sieur Baufays, éclusier, décédé dans l'exercice de ses fonctions. Rente annuelle et viagère au sieur Maucourant, ancien ouvrier permanent
		TOTAL DU CHAPITRE XI.fr.

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandes POUR L'EXERCICE 1899.	CREDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFERENCES.		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1898.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
1,450,465	1,450,465	»	»	1,446,115	1,529,207 04	
164,820	164,820	»	»	164,820	164,820 »	
79,758	79,758	»	»	79,758	79,758 »	
54,526	54,526	»	»	54,526	54,526 »	
45,750	45,750	»	»	»	»	
152,855	152,855	»	»	175,000	174,984 20	
11,000	11,000	»	»	11,000	9,555 56	
2,000	2,000	»	»	2,000	»	
1,959,174	1,959,174	»	»	1,955,219	1,812,850 60	
24,950	24,950	»	»	24,950	15,159 51	
24,950	24,950	»	»	24,950	15,159 51	
15,000	15,000	»	»	15,000	7,605 03	
5,155	5,155	»	»	5,155	4,202 25	
18,155	18,155	»	»	18,155	8,807 28	

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉRO des articles.	LITTÉRA des dévelop- pements.	DESIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES.		
CHAPITRE XII.		
SERVICES DIVERS.		
<i>Agriculture.</i>		
80	»	Recensement agricole
81	»	École moyenne pratique d'horticulture et d'agriculture de l'État, à Vilvorde. — Travaux d'amélioration, construction de serres
»	»	Installation mécanique et électrique destinée à la laiterie annexée à l'Institut agricole de l'État, à Gembloux.
<i>Ponts et Chaussées.</i>		
82	»	Redressement de la Montagne de la Cour : liquidation du subside à payer à la ville de Bruxelles. — Solde du subside alloué à la Société anonyme du Quartier-Léopold II.
»	»	Entretien et réparation des prisons. — Travaux extraordinaires
83	»	Palais du Cinquantenaire. — Appropriation des locaux; organisation des Musées des arts décoratifs et industriels. — Installations diverses
84	»	Conservatoire royal de musique de Bruxelles. — Achat d'immeubles. — Agrandissement des locaux et dégagements pour le cas d'incendie.
85	»	Sambre canalisée. — Travaux d'amélioration
86	»	Canaux de Liège à Anvers. — Travaux d'amélioration
»	»	Yser. — Travaux extraordinaires de recréusement et d'approfondissement. — Élargissement de la rivière
»	»	Durme. — Travaux d'amélioration
»	»	Canal de Gand, par Eruges, à Ostende. — Travaux d'amélioration.
»	»	Congrès international de navigation de Bruxelles en 1898. — Frais de publications, de voyages et dépenses diverses
»	»	Redressement du canal de raccordement en amont de l'écluse du Tolhuis, à Gand
87	»	Canal de Bossuyt à Courtrai. — Renouvellement d'une machine d'alimentation
88	»	Canaux de dérivation de la Lys et de Selzaete à la mer du Nord. — Reconstruction de ponts.
89	»	Canal de Loo. — Travaux de recréusement et d'approfondissement
90	»	Canal d'Ypres à l'Yser. — Travaux d'approfondissement, d'élargissement et de redressement
91	»	Amélioration des maisons d'habitation des agents des voies navigables. — Reconstruction de maisons délabrées
92	»	Port d'Ostende. — Reconstruction de portes d'écluses.
93	»	Port de Nieupoort. — Reconstruction de portes d'écluses
94	»	Port de Blankenberghe. — Travaux d'amélioration; reconstruction d'estacades.
95	»	Côtes. — Travaux d'entretien extraordinaire et d'amélioration. — Subsidés
<i>Beaux-Arts.</i>		
96	»	Ruines de l'abbaye de Villers.
97	»	Ruines de l'abbaye d'Aulue
»	»	Conservatoire royal de musique de Gand. — Agrandissement des locaux. — Construction d'une salle de concert
»	»	Conservatoire royal de Musique de Liège. — Construction d'un buffet d'orgue.
98	»	Musées royaux des arts décoratifs et industriels. — Transfert. — Aménagement des collections.
		TOTAL DU CHAPITRE XII. fr.

DÉVELOPPEMENTS — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899.	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFÉRENCES.		CRÉDITS volés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
150,000	150,000	"	"	150,000	249,988 58	
5,000	10,000	"	5,000	18,000	"	
"	50,000	"	50,000	"	"	
115,000	165,000	"	50,000	195,000	170,000	"
"	50,000	"	50,000	"	"	
250,000	"	250,000	"	"	"	
150,000	100,000	50,000	"	110,000	"	"
80,000	255,000	"	155,000	60,000	87,882 19	
150,000	200,000	"	70,000	125,000	"	
"	50,000	"	50,000	70,000	69,442 98	
"	50,000	"	50,000	"	"	
"	150,000	"	150,000	"	"	
"	50,000	"	50,000	"	"	
"	100,000	"	100,000	"	"	
70,000	"	70,000	"	90,000	"	
110,000	"	110,000	"	"	"	
50,000	"	50,000	"	"	"	
50,000	"	50,000	"	"	"	
50,000	50,000	"	"	25,000	"	
50,000	"	50,000	"	"	"	
15,000	"	15,000	"	"	"	
225,000	"	225,000	"	150,000	"	
250,000	255,000	"	5,000	275,000	"	
50,000	50,000	"	"	80,000	50,846 56	
40,000	40,000	"	"	50,000	"	
"	100,000	"	100,000	140,000	1,586 49	
"	5,554	"	5,554	"	"	
100,000	"	100,000	"	"	"	
1,940,000	1,820,554	970,000	850,554	1,498,000	609,746 80	
AUGMENTATION . . fr.		119,666				

BUDGET DE L'EXERCICE 1899.

NUMÉROS des chapitres.	DÉSIGNATION DES DÉPENSES ET SERVICES.
<i>Récapitulation.</i> — PREMIÈRE SECTION. — DÉPENSES ORDINAIRES. I. Administration centrale. II. Pensions et secours III. Agriculture IV. Eaux et forêts V. Laboratoires d'analyses VI. Service de santé VII. Voirie vicinale, cours d'eau et hygiène publique. VIII. Ponts et chaussées IX. Beaux-Arts X. Traitements de disponibilité XI. Dépenses imprévues DEUXIÈME SECTION. — DÉPENSES EXCEPTIONNELLES. XII. Services divers. TOTAL. fr.	

DÉVELOPPEMENTS. — DÉPENSES ORDINAIRES.

CRÉDITS demandés POUR L'EXERCICE 1899	CRÉDITS proposés POUR L'EXERCICE 1898.	DIFFERENCES		CRÉDITS votés POUR L'EXERCICE 1897.	DÉPENSES de L'EXERCICE 1896.	Observations.
		AUGMENTATION.	DIMINUTION.			
657,800	656,500	1,500	»	641,500	615,760 83	
29,550	27,550	2,000	»	27,550	19,534 13	
5,528,825	2,954,625	577,200	»	2,898,525	2,754,688 61	
705,665	680,665	25,000	»	676,065	669,481 64	
94,000	94,000	»	»	94,000	92,470 54	
455,500	455,500	»	»	448,500	591,563 88	
5,970,000	5,970,000	»	»	5,082,000	3,075,487 90	
10,848,870	10,805,220	45,650	»	10,736,535	10,282,628 54	
1,959,174	1,959,174	»	»	1,933,219	1,812,850 60	
24,950	24,950	»	»	24,950	15,159 51	
18,155	18,155	»	»	18,155	8,807 28	
1,940,000	1,820,354	119,666	»	1,498,000	609,746 80	
25,990,269	23,419,255	571,016	»	22,078,579	20,341,950 06	
AUGMENTATION. . fr.		571,016				

(310)